

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois/article/combien-de-victimes-devra-encore-faire-le-terrorisme-islamiste-pour-qu-on-se>

Combien de victimes devra encore faire le terrorisme islamiste pour qu'on se décide à lui faire une guerre totale



- Cl

des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -
Date de mise en ligne : lundi 21 août 2017

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Le seuil de tolérance

« Combien de victimes devra encore faire le terrorisme islamiste pour qu'on se décide à lui faire une guerre totale, à savoir dénoncer ses causes religieuses et politiques et utiliser les moyens appropriés pour l'anéantir ? »

« Qu'on me comprenne bien ! Je ne vise pas la police et l'armée qui donnent le maximum de leurs forces, ni les services de renseignements ou autres entités agissant sur le terrain. Je pense aux hauts responsables de la vie politique et intellectuelle de notre pays. Ce qui n'exclut pas d'autres endroits. Nous pouvons dire : « Bienvenue au club ! » aux espagnols (qui s'y trouvent depuis 2004 avec 191 morts et près de 2000 blessés) et aux finlandais, après nos amis anglais et allemands.

Vont-ils accepter, comme nous en France, la dictature de la pensée unique symbolisée par les deux B, « le bâillon et le bandeau », avatars contemporains de la faucille et du marteau ! Le mur de Berlin est certes tombé, entraînant dans sa chute le totalitarisme communiste ! La liberté a-t-elle pour autant progressé ? Je ne le crois pas ! Ainsi voit-on en France, comme à l'étranger, poindre des mouvements politiques qui veulent ressusciter les mêmes erreurs avec des projets socio-économiques démagogiques, et, pour le sujet qui nous occupe, le terrorisme, on se refuse de prendre l'exacte mesure du risque totalitaire que nous fait courir l'islam.

Le terrorisme meurtrier qui nous empoisonne la vie (et cela fait un moment que cela dure...) ne procède pas de la génération spontanée, ni de je ne sais quel hasard, ou encore d'une pathologie récente.

Dans le tout récent livre que j'ai co-signé avec Odon Lafontaine, « La Laïcité mère porteuse de l'islam » (édition Les unpertinents), nous avons mis en cause le messianisme musulman, illustré par le Coran, ses origines, et son application au cours de l'histoire. Et nous avons précisé : « tant que cet esprit messianiste ne sera pas dénoncé comme la tromperie qu'il est, il ne manquera pas de se manifester à nouveau.

Ce qu'on nomme de nos jours l'islamisme n'est que sa logique poussée au bout du mal nécessaire pour établir le bien absolu, tout comme la révolution violente concrétisait l'espérance communiste ou les abominables massacres de septembre, la Terreur et le populicide vendéen ont été nécessaires à l'avènement et au maintien de la République, décidés et assumés par ses dirigeants et ses idéologues. » (p. 156 et 157).

On me dira que le Christianisme, dans le passé, n'a pas été en reste avec ses guerres de religion ! Exact sur le plan des horreurs commises, mais faux pour les causes. Car ce n'est que par des interprétations erronées de la Bible que l'on a pu jadis « justifier » l'emploi de la violence (quand on recourait à ce genre de

procédés, car c'était loin d'être toujours le cas). Aussi, c'est parce que la violence est consubstantielle au messianisme islamiste qu'elle devrait inquiéter les responsables de l'ordre public en France.

Et là encore, je ne vise pas la police qui fait son travail et est parfaitement renseignée. Nous le voyons entre autre après les passages à l'acte. J'interroge ceux qui reçoivent les renseignements et qui doivent décider ! Car, dire sa compassion aux victimes et à leurs familles est fort bon. Mais ne serait-il pas meilleur d'empêcher les actes criminels ? Je sais pertinemment qu'on a pu le faire dans un certain nombre de cas. Et il faut être reconnaissant aux services de police ou de renseignement qui ont agi, quels que soient les moyens employés ! Ils ont remplis leur devoir d'état, et agis au nom de la charité en protégeant les plus faibles. Mais on ne peut pas miser que sur la répression dans une affaire pareille.

Quelques considérations sur la politique tout d'abord. Elles seront volontairement brèves, car ce n'est pas mon métier, mais je les formulerai tout de même, compte tenu des responsabilités prises ou à prendre. Les français sont en droit de se demander par exemple pourquoi le président Hollande, élu entre autre par les mosquées en 2012, voulut de suite partir en guerre contre la Syrie pour soutenir « les démocrates » syriens contre leur dictateur ? Est-ce aussi un hasard que ce « dictateur » soit un musulman considéré comme hérétique par les gardiens de la Mecque, et se trouve de plus allié à la Russie qui semble se trouver en concurrence commerciale avec l'Arabie saoudite ? Coïncidence aussi que l'extension du pouvoir de Daech depuis 2012 ? Était-il bien raisonnable de se priver de la collaboration des services de renseignements syriens au nom de la vertu politique, collaboration reprise depuis peu de temps, fort heureusement, semble-t'il ?

J'arrête là le questionnement pour revenir aux responsabilités intellectuelles. Dans ce domaine, les idiots utiles comme les potentats de la bien pensance sont devenus sanglants. Jusqu'à quand vont-ils continuer à nous vanter le « bien précieux » que constitue la Laïcité pour le fameux « vivre ensemble » ? Pour qui veut se donner la peine de réfléchir un peu, il est clair que la laïcité occidentale enfantée par la Révolution française a radicalisé l'islam (se reporter encore à l'ouvrage que j'ai cité plus haut).

Tout d'abord dans ses terres d'élections, car il y a vu, non sans raison, une agression idéologique ! Ensuite vis-à-vis des pays déchristianisés, dans lesquels il a pu légitimement penser qu'il y avait une place à prendre. Et de se dire : « Les français, les espagnols et d'autres se rendent enfin compte des erreurs chrétiennes. Évitions à ces malheureux de tomber dans l'athéisme. Apportons leur le Coran, puisqu'ils ne veulent plus de la Bible. Utilisons leur liberté religieuse pour la détruire. Jamais leurs responsables politiques ne feront appel aux religions de chez eux, tant ils sont omnubilés par la loi de séparation des églises et de l'état de 1905. Et pour les mêmes raisons leurs chefs religieux ne bougeront pas. Ils tiennent trop, par ailleurs, à continuer avec nous leur forme de dialogue inter religieux qui n'engage pas à grand chose. Alors ne faiblissons pas, tuons en un maximum, ils mourront dans la laïcité ou la foi catholique béate et charitable. Les survivants auront alors toutes les raisons de se convertir à l'islam. »

Je comprends que le Grand Rabbin de Barcelone, désespérant de son pays et de l'Europe, incite ses ouailles à partir en Israël. Mais je ne partage pas son pessimisme. L'Europe peut encore se ressaisir, mais elle doit faire vite.

Pour la France, il faut reconnaître que la loi de 1905 est inadaptée à notre époque et doit être modifiée. Non pas pour remettre en cause le principe de séparation, mais pour en revoir les modalités. Ainsi les différentes religions pratiquées en France en 1905 doivent être reconnues comme telles, et l'Etat doit pouvoir affirmer légalement son droit de regard sur leur organisation et sur leur discours, par rapport au respect des lois civiles et pénales.

Ce n'est pas en accentuant le déclin des religions qui ont fait la France, ou en les ignorant, qu'on luttera contre le terrorisme islamique, bien au contraire ! Si l'on veut ensuite favoriser un vrai dialogue inter religieux avec les musulmans français, il faut rétablir la liberté de discussion, de réflexion et tout simplement de pensée sur l'islam lui-même. Et ce, à l'université, dans les médias, comme dans les religions « reconnues » (voir supra). C'est une condition incontournable du « vivre ensemble ».

Je ne veux pas ici et pour le moment entrer dans les détails. Je dirai simplement que pour l'instant, tenant compte de l'état de guerre et de l'idéologie qui le produit, l'organisation du culte musulman en France n'est pas une priorité. Sa surveillance, oui ! Et selon les cas, on devrait pouvoir aller jusqu'à fermer des lieux de culte, expulser, voire arrêter des prédicateurs ou fidèles appelant à la violence. Quant aux personnes radicalisées, en temps de guerre elles relèvent en premier lieu de la justice et non de la psychiatrie. Les terroristes et leurs complices doivent être regardés comme traîtres. Et le pouvoir politique doit alors se rappeler que s'il a le droit de demander à des hommes et à des femmes de risquer leur vie pour défendre le pays, il a le devoir moral de veiller à ce que toute forme de trahison soit sévèrement sanctionnée, surtout quand elle entraîne la mort de civils sans défense. »

Père Michel Viot

Prêtre catholique au service du Diocèse de Versailles - Aumônier national des anciens combattants

Site source à consulter

<https://michelviot.wordpress.com/2017/08/20/le-seuil-de-tolerance/#more-754>